



comment éviter que mon futur ex ait une plus value

Par **batut**, le **02/02/2011** à **14:25**

Bonjour,

propriétaire d'une maison entièrement payée, mon mari et moi divorçons. Au départ il était d'accord pour me laisser la maison tant que nos filles n'étaient pas autonomes, tout en me versant des pensions pour elles et une rente pour moi, ayant arrêté de travailler et venant juste de retrouver une activité aléatoire en profession libérale.

Apprenant que lorsque nous pourrons vendre la maison, celle ci sera alors considérée comme étant sa résidence secondaire (dans plus de 5 ans), il devra régler la plus value avoisinant les 30% et ne veut donc plus repousser la vente.

Quelle autre solution est à envisager, sachant que pour information je n'ai aucun salaire fixe actuel, étant en profession libérale. Donc impossible pour moi d'envisager de trouver le moindre appartement à louer dans ces conditions, à supposer que nous vendions maintenant. A noter que 50% de la somme éventuellement récupérée si nous vendions ne me permettrait pas, non plus, d'acheter un appartement pour y loger mes 2 filles et moi.

Quelle solution envisager ?

Merci pour vos conseils.